

# Centenaire de la guerre 14-18

## Les hôpitaux militaires temporaires dans le XV<sup>e</sup> Corps d'Armée en 1914-18

André Borgomano (Bx 51)

Les régions militaires à la veille de la guerre (Découpage du 22 décembre 1913)



Le Major François Olier, du Service de Santé des Armées, s'intéresse depuis plusieurs années aux Hôpitaux militaires pendant la Grande Guerre et son travail fait déjà l'objet de quatre tomes en attendant le cinquième en 2015. Il a recensé, en espérant qu'il n'a rien oublié, 10 000 hôpitaux durant cette période !

Je me contenterais d'un survol des hôpitaux du 16<sup>e</sup> Corps d'Armée, Chef-lieu Montpellier, dont le dernier commandant fut le Général Jean de Lattre-de-Tassigny en 1942. En 1914 la France était divisée en vingt-deux Corps d'Armée, l'Algérie étant le 19<sup>e</sup>. Ces vingt-deux CA. ont subsisté jusqu'à la fin des années 40 et d'autres modifications ont suivi. Le 16<sup>e</sup> CA, par rapport à l'actuelle région Languedoc-Roussillon, est amputé du

Gard qui est rattaché à Marseille mais a en plus l'Aveyron et le Tarn. Il arrive donc tout près de Toulouse. À cette époque dans les CA on trouvait des régiments d'infanterie, d'artillerie, de cavalerie, des unités du génie, du train des équipages (hippomobiles), de l'intendance et le Service de Santé. Dans le 16<sup>e</sup> CA il n'y avait que des Hôpitaux Mixtes civils et militaires. Les hôpitaux du temps de paix ne permettaient pas de faire face à l'afflux de malades et de blessés du temps de guerre. C'est ainsi qu'ont été créés les hôpitaux Temporaires pour les besoins propres des CA et les évacuations des malades et blessés qui chaque jour se comptaient par milliers.

Mais avant de se lancer il faut bien maîtriser les abréviations qui fleurissaient déjà. Il

faut savoir qu'il y a actuellement plus de 2 000 abréviations dans l'Armée Française ! Les Hôpitaux créés étaient tous qualifiés de Temporaires et leur numérotation identique dans chaque CA. Étaient appelés HC. (Hôpitaux Complémentaires) les hôpitaux gérés par le Service de Santé Militaire ; HA. (Auxiliaires) ceux gérés par les Sociétés d'Assistance à la Croix-Rouge.

Celles-ci étaient au nombre de trois : la **SSBM** – Société de Secours aux Blessés Militaires créée en 1864 et les Hôpitaux numérotés de 1 à 100 puis à partir de 300 ; l'**UFF** – l'Union des Femmes Françaises – créée en 1879 numérotés de 101 à 200 puis à partir de 400 et l'**ADF** – l'Association des Dames Françaises créée en 1881 numérotés de 201 à 300 puis à partir de 500. Les HB. (Bénévoles) étaient gérés par des particuliers, des associations, des communautés ou des collectivités qui devaient respecter le cahier des charges du Service de Santé Militaire. Ils étaient numérotés en *bis, ter ou quater*. Les HOE sont les Hôpitaux d'évacuation. Il existait aussi des HDC, hôpitaux dépôts de convalescents.

Le terme « Ambulance » était exclusivement réservé aux formations sanitaires de l'avant. Avec les SHD. (Section Hygiène des Laboratoires et Désinfection), les CSR. (Centre spécial de réforme) et les URS. (Unité de Réserve Santé) nous aurons les principaux sigles employés.

Lors de mes recherches aux Archives de Montpellier j'ai eu la surprise de trouver des actes de décès estampillés « Hôpital militaire belge – Villa Saint Charles » et « Ambulance Élisabeth – Croix Rouge de Belgique ». Et parmi eux un « Camp du Ruchard » qui s'est avéré être un camp militaire situé au sud d'Azay le Rideau (Indre et Loire) jouxtant la forêt de Chinon qui envoyait ses convalescents plus au sud. Mais ce qui est très curieux c'est que ce camp, créé en 1885, a reçu en 1914 des prisonniers allemands et qu'il a été déclaré « insalubre » ! Les prisonniers allemands ont donc rejoint un camp plus accueillant et ils ont été remplacés par des

convalescents belges ! Impossible de savoir si ces derniers étaient au courant de l'insalubrité des lieux antérieurement formulée ! De plus ma demande d'information auprès de la Direction du Service de Santé belge (adresse fournie par l'ambassade à Paris) est restée sans réponse.

Le Camp du Ruchard, « un camp de convalescent où l'on devient malade », « un sale trou » tel le décrivent ses occupants, a fonctionné de décembre 1914 à juillet 1917. C'était un univers dur, inhumain, fait de rixes, de punitions, où la nourriture laissait à désirer (pour des convalescents !), où la fièvre typhoïde sévissait à l'état endémique, qui recevait les réformés, les épileptiques, ceux qui avaient perdu la raison, les déserteurs, les inaptes, la plupart logés sous la tente traversée par des pluies fréquentes, sans chauffage et où la mortalité était importante. Le village voisin d'Avon-les-Roches compte 76 pierres tombales belges. La plus grande distraction était d'assister aux enterrements, au village à 4 km, au café, y faire ripaille, boire, se quereller, se battre pour finalement se retrouver puni de cachot.

Un jeune compositeur, plein d'avenir, Georges Antoine, qui a mis en musique des sonnets de Verlaine, y a séjourné et décéda brusquement peu après son retour en Belgique.

Après moult recherches j'ai pu identifier la « Villa Saint-Charles » située au nord de Montpellier, à près de 4 km du centre-ville dans une zone non urbanisée à l'époque, le Plan des 4 Seigneurs.

L'armée belge y a fait construire trois bâtiments en briques de 40 m sur 6 m couverts en fibrociment. Après la guerre c'est un sanatorium pour tuberculeux hommes qui a succédé à l'hôpital belge pour tuberculeux.

Les malades et blessés des belligérants, amis ou adversaires avaient, dans ces hôpitaux, des lits réservés par nationalités. À l'HC n° 12 de Castelnaudary c'étaient des russes. L'organisation des Hôpitaux temporaires était la même dans toute la France et les structures utilisées étaient les plus diverses. Le nombre de lits était très variable. Les plus petites structures étaient de 10 lits comme l'hôtel Moderne (Annexe de l'HB. n° 20 bis) à Sète ou la gendarmerie de Narbonne (Annexe de l'HC n° 35). À Montpellier la plus importante était le Petit Séminaire avec 615 lits suivi du Collège catholique de Rondelet (600), du Sacré-Cœur (450), du lycée de jeunes filles (410) et du lycée de garçons (375). C'étaient les plus gros hôpitaux du 16° CA avec le collège Henri IV de Béziers (470) et le Lazaret catholique de Sète (320). La réquisition des écoles, collèges et lycées a entraîné des perturbations immédiates : suppression des internats et dispersion des élèves. Il faut savoir que nombre de ces hôpitaux n'ont pas été ouverts de façon continue du 1er sep-

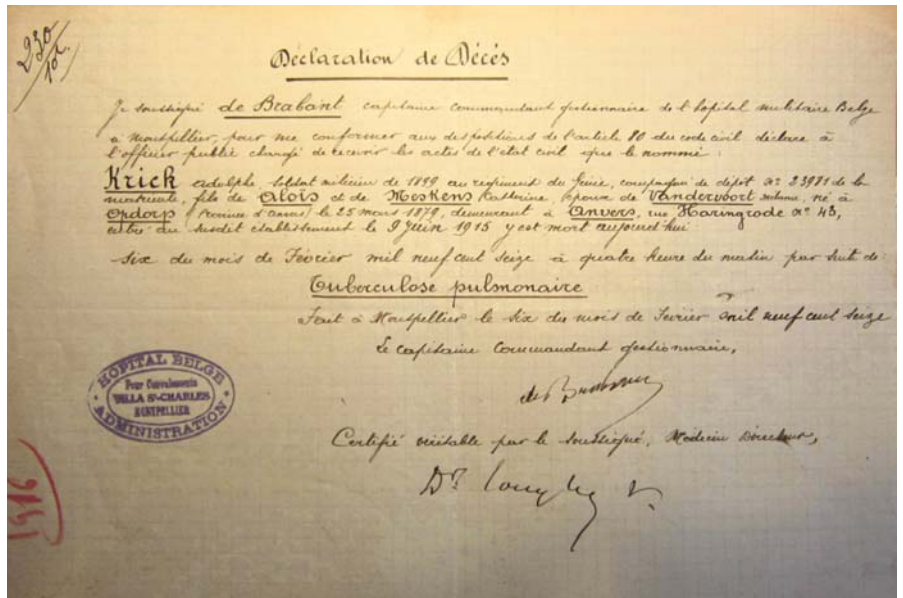
tembre 1914 au 1er décembre 1918. Ils ont existé pendant une durée plus ou moins longue, ont fermé et réouvert avec une nouvelle dénomination et un nouveau numéro. Certains ont subsisté en 1919 accueillant surtout des porteurs de la grippe espagnole avec une mortalité considérable (75 %).

En dehors des séquelles de blessures, les affections les plus fréquentes étaient pulmonaires :

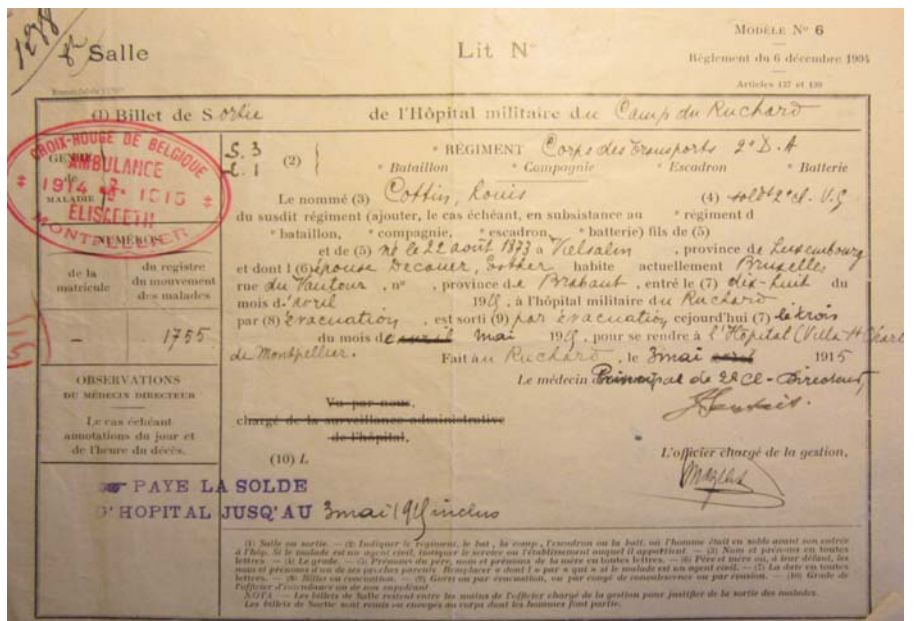
Tuberculose. Le 16° CA avait au moins 2 700 lits d'hospitalisation et le département de l'Hérault en fournissait à lui seul 43 %, la Lozère 2,5 %. À Montpellier, l'accueil des structures privées (couvents, séminaires, écoles, collèges, lycées) comptait pour 56 %

des 4 500 lits. Il existait 310 sites dans le CA, selon le tableau joint, dont 30 % de sites privés et 20 % de sites divers tels que châteaux, casino (jeux), maisons particulières, local municipal et grands magasins. Bien sûr, cette photographie du 16° CA ne peut être transposée telle quelle pour les autres CA et l'on peut supposer que des régions comme la Bretagne ou la Vendée avaient un plus fort pourcentage de bâtiments privés réquisitionnés.

L'existence de 10 000 hôpitaux temporaires, avec fermetures et ouvertures, laisse supposer une organisation administrative remarquablement structurée et performante qui est tout à l'honneur du Service de Santé militaire.



Certificat de décès.



Certificat de sortie.

## Répartition des Hôpitaux Temporaires

16<sup>e</sup> CORPS D'ARMÉE – MONTPELLIER

N° des départements	11	12	34	48	66	81	Total
Couvents, Séminaires	12	4	7	5	5	5	38
Écoles, Collèges, Lycées Privés	9	11	19	–	3	13	55
Écoles, Collèges, Lycées Publics	22	3	19	1	2	9	56
Écoles Normales	2	2	2	1	1	2	10
Hôpitaux – Hospices–Cliniques	8	6	17	4	4	1	40
Casernes	2	–	3	6	–	2	7
Usines	–	3	1	–	–	2	6
Hôtels	4	–	24	–	4	–	32
Divers*	24	2	21	–	6	7	60
							<b>304</b>
Nombre de lits (au moins, en raison de chiffres manquants)	6 100	2 730	11 250	640	1 600	4 000	27 000

\* Châteaux, Local Municipal, Casino (jeux), Maisons particulières, Gran.

## La Première Femme Médecin Militaire en 1914



On pense peut-être que **Valérie ANDRÉ** a été la première femme médecin militaire : première femme médecin pilote d'hélicoptère et première femme Général dans l'Armée française, Oui, mais pas la première médecin militaire.

Le 2 août 1914 le docteur **Nicole GIRARD-MANGIN**, en poste au dispensaire antituberculeux de l'hôpital Baujon, inscrite comme membre du Comité de Secours aux Blessés Militaires et comme Médecin de l'Assistance Publique, reçoit son ordre de mobilisation sous le nom de docteur Gérard Mangin et doit rejoindre le 20<sup>e</sup> régiment de marche de l'hôpital thermal de Bourbonne-les-Bains. Elle y est accueillie par le Médecin–Chef par : « Ciel, une femme ! ». Elle est affectée à des tâches non médicales et payée comme infirmier et ses demandes de régularisation restent sans effet.

Elle demande à rejoindre Reims et se voit affectée d'abord au fort de la Chaume puis à

l'hôpital n° 7 et à chaque nouvelle affectation elle entendra la référence céleste. Pendant toute la période des bombardements elle va faire de la chirurgie et soigner les typhiques. Elle est volontaire pour évacuer, sous les obus, les blessés intransportables qui partiront les derniers et sera blessée au visage, sans gravité.

Elle partira pour Saint-Omer puis Ypres où elle continuera à montrer ses qualités d'organisatrice et son extrême dévouement. En 1916 un décret la nomme médecin-major de 2<sup>e</sup> classe sans pour autant la renvoyer dans ses foyers et elle est affectée à l'hôpital Édith Cavell (anglaise fusillée par les Allemands en Belgique) rue Desnouettes à Paris. Elle décède en 1919 sans que le Service de Santé et l'Armée aient jugé bon de lui attribuer le moindre signe de reconnaissance.

André Borgomano